



Projet éolien de Saint-Vaast-d'Équieville Compte-rendu du comité des élus n°4

Mardi 7 juin 2022

RWE Renouvelables France

SOMMAIRE

1	INTRODUCTION	3
2	LISTE DES PARTICIPANTS	4
3	SYNTHESE DES ECHANGES	6
3.1	Présentation de l'étude écologique	6
3.2	Présentation de l'étude paysagère.....	8
3.3	Les sujets non abordés	11
3.4	Préparation des prochaines étapes	11
3.4.1	Les prochains sujets à aborder	11
3.4.2	Organisation des prochains évènements	12
4	CONTACTS.....	13
5	ANNEXES	14

1 Introduction

Depuis 2019, la société RWE Renouvelables France étudie l'opportunité de développer un projet éolien sur la commune de Saint-Vaast-d'Équieville. Une fois l'étude de préfaisabilité confirmée, les études ont été lancées et sont en cours de réalisation.

Pour accompagner son développement, le chef de projet Thibaut OLIVER a souhaité inclure les habitants de Saint-Vaast-d'Équieville, de Ricarville-du-Val et des Grandes Ventes dans un cadre de dialogue et de co-construction. C'est pourquoi l'équipe de RWE a lancé une démarche de concertation en septembre dernier, avec l'aide de l'équipe concertation de Mazars.

Suite aux premiers résultats des études, favorisant une implantation dans la zone du Val de Paris ainsi qu'au niveau du nord-est de la Plaine d'Équieville, la commune de Freulleville a également été incluse à la démarche en avril 2022.

Au cours des derniers mois, plusieurs événements publics ont été organisés : un forum d'information le 12 octobre 2021 et un atelier de concertation le 7 décembre 2021. Lors de ces derniers événements l'opposition s'est manifestée, ce qui a restreint les possibilités de co-construction du projet.

Suite à ces premiers événements, l'équipe de Mazars est venue à la rencontre des élus pour écouter leurs retours sur ces rendez-vous et revoir grâce à eux la démarche de concertation et un nouveau format de travail a alors été proposé.

Dans la poursuite de ce nouveau cadre de travail, un **4ème comité d'élus a été organisé le 7 juin 2022**, de 18h30 à 20h00 à la salle des fêtes de Ricarville-du-Val.

Les objectifs de cet atelier étaient de :

1. Présenter les résultats de l'étude environnementale et de l'étude paysagère,
2. Co-construire les mesures d'accompagnement,
3. Préparer collectivement la suite de la démarche de concertation.

Vous avez participé ou été conviés à cet événement, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-après la synthèse des échanges qui s'y sont tenus.

2 Liste des participants

La réunion du mardi 26 avril 2022 a rassemblé **15 personnes** dont voici le détail des participations.

- Francis SEVESTRE – Maire de Saint-Vaast-d'Équieville
- Nadège MICHEL – 1^{ère} adjointe de Saint-Vaast-d'Équieville
- Stéphane BENET - Conseiller municipal de Saint-Vaast-d'Équieville
- Alix HOUDRY - Conseillère municipale de Saint-Vaast-d'Équieville
- Adriana KERKHOF - Conseillère municipale de Saint-Vaast-d'Équieville
- Jean-Baptiste LEBON - Conseiller municipal de Saint-Vaast-d'Équieville
- Mathias LEFEBVRE – 3^{ème} adjoint de Saint-Vaast-d'Équieville
- Sylvie LECLERC – 2^{ème} adjointe de Saint-Vaast-d'Équieville
- Nicolas BERTRAND – Maire des Grandes-Ventes
- Serge HOUSARD – 1^{er} adjoint des Grandes-Ventes
- Jean-Luc LEMASSON - Conseiller municipal des Grandes-Ventes
- Jean-Jacques QUEHE – Maire de Ricarville-du-Val
- Marie-Line BEAL – 1^{ère} adjointe de Ricarville-du-Val
- Lionel PERRÉ – Maire de Freulleville
- Élise DEMARAIS – Conseillère municipale de Freulleville

L'équipe RWE Renouvelables France :

- Thibaut OLIVER - Chef de projets éoliens
- Aurélien PARENT – Chef de projets éoliens
- Julie HELLEUX – Assistante cheffe de projets éoliens

L'équipe concertation de Mazars :

- Lorette HAFFNER – Cheffe de projet concertation et communication publique
- Marion GIELLY – Consultante concertation et communication publique

- Agathe MONTEBRUN – Consultante concertation et communication publique

Bureau d'étude Ecosphère :

- Monsieur Nicolas FLAMANT – Chef de projets

3 Synthèse des échanges

3.1 Présentation de l'étude environnementale

Après un rapide tour de table, Monsieur Nicolas FLAMANT, chef de projets chez Ecosphère, a présenté les résultats de l'étude environnementale. Il a tout d'abord rappelé que l'étude environnementale permet d'étudier, sur au moins un cycle biologique complet, les impacts potentiels d'un parc éolien sur la faune et la flore environnantes. Son objectif est d'étudier la zone d'implantation potentielle et les possibles contraintes environnementales, afin de concevoir un projet de moindre impact environnemental.

Différentes cartes ont été présentées, qui regroupaient les informations suivantes :

- Localisation des enjeux avifaunistiques en période de nidification ;
- Localisation des enjeux ornithologiques fonctionnels ;
- Synthèse des activités chiroptérologiques ponctuelles – période pré-nuptiale ;
- Synthèse des activités chiroptérologiques ponctuelles – période parturition ;
- Synthèse des activités chiroptérologiques ponctuelles – période post-nuptiale ;
- Synthèse des enjeux écologiques globaux.

(Cf. support joint en annexe, pages 6 à 11).

S'en est suivi un temps d'échange où les participants ont pu exprimer leurs questions et remarques.

Les Chauves-souris :

Question : « *Une espèce est observée en dehors de la zone d'observation, vous ne l'étudiez pas ?* »

Réponse d'Ecosphère : « Si, celle-ci est étudiée car nous tenons compte de son territoire d'action. »

Remarque : « *Ce sont les noctules qui pourraient surtout transiter si on en croit le rapport GMN (Groupe Mammalogique Normand).* »

Réponse d'Ecosphère : « Dans les études, les noctules sont prises en compte. C'est une espèce sensible à l'éolien. »

Question : « *Quelle espèce de chauve-souris a été le plus détectée ?* »

Réponse d'Ecosphère : « Il s'agit de la pipistrelle commune. »

Question : « *Ici, nous avons beaucoup de cavités calcaires, les avez-vous prises en compte ?* »

Réponse d'Ecosphère : « Pour l'instant nous avons fait un focus sur les gîtes arboricoles. Nous avons fait la demande auprès du GMN pour obtenir les données d'hibernation dans les cavités, mais nous ne les avons pas encore reçues. »

Question : « *Vous dites que vous étudiez les espèces avec les données des 5 dernières années, pourtant le parc éolien sera là pendant 30 ans, faites-vous des projections ?* »

Réponse d'Ecosphère : « Il n'existe pas de rapport avec des données plus anciennes. Nous prenons en compte la liste des espèces menacées. Ces listes sont une forme de projection car ce sont elles que l'on prend surtout en compte. »

Question : « *Les espèces ne changent pas de lieu de vie en 30 ans ?* »

Réponse d'Ecosphère : « Les chauves-souris sont des espèces fidèles mais il arrive que les plus jeunes partent. Ce phénomène est étudié sur le cycle annuel. »

Question : « *Comment adaptez-vous le bridage pour protéger les chauves-souris ?* »

Réponse d'Ecosphère : « Le bridage est fait localement à partir du croisement des données météo et des données sur les chauves-souris. Nous avons 8 ans de retour d'expérience sur les bridages. C'est un travail long qui prend en compte de nombreux paramètres comme la vitesse de vent, la température, la période de l'année et les périodes diurnes/nocturnes. Par exemple, pour paramétrer le bridage d'une éolienne, il faut 15 jours de travail. »

Question : « *Avez-vous déjà pensé à un répulsif pour éloigner la faune volante ?* »

Réponse d'Ecosphère : « Ce sont des réflexions qui sont en cours. Des chercheurs travaillent sur un répulsif à base d'ultrasons. Néanmoins, les premiers retours ne sont, pour l'instant, pas concluants. »

Les données de l'étude environnementale

Question : « *Avez-vous croisé les données de l'étude avec le GMN (Groupe Mammalogique Normand) et le GON (Groupe Ornithologique Normand) ?* »

Réponse d'Ecosphère : « Pour effectuer l'étude environnementale nous procédons à une étude sur le terrain et en parallèle à une recherche bibliographique. C'est lors de cette dernière recherche que nous utilisons en partie les données des rapports GMN et GON. Pour l'instant nous attendons encore une synthèse du GMN pour compléter l'étude. »

Remarque : « *On est dans une zone d'exclusion selon le rapport GMN ?* »

Réponse d'Ecosphère : « Comme évoqué précédemment, les données ne nous pas encore été transmises. Dans le cadre de ce projet, nous sommes sur environ 40 000 données collectées. Cela peut prendre plusieurs mois avant de les recevoir du GMN. »

Remarque : « GMN ne répond pas depuis tout ce temps, ce n'est pas sérieux ! »

Réponse d'Ecosphère : « Nous avons suivi la procédure. Nous avons tout d'abord cadré une demande auprès du GMN. Ils nous ont ensuite transmis un devis. Une fois que ce devis est validé et signé par RWE, la demande est validée. Depuis, nous sommes en attente d'une réponse. »

Question : « Quelle est la suite des études ? »

Réponse d'Ecosphère : « Dans un premier temps nous attendons encore le rapport GMN pour finaliser l'état initial. Dans un deuxième temps, et une fois que RWE aura croisé toutes les études pour définir une implantation de moindre impact, nous travaillerons à l'élaboration de préconisations en matière de mesures ERC (Eviter – Réduire – Compenser). »

Remarque : « On voit bien sur la carte où il ne faut pas mettre d'éoliennes. »

Réponse d'Ecosphère : « Il faut faire attention à ne pas confondre les enjeux avec les impacts : il y a une grande différence. Une espèce peut présenter de forts enjeux mais être peu sensible à l'éolien ou inversement. De plus nous proposons des solutions techniques très efficaces pour éviter les impacts faunistiques telles que les bridages chiroptérologiques par exemple. »

Question : « Quel est votre avis d'expert sur ce site ? »

Réponse d'Ecosphère : « Au regard des espèces en présence, c'est un secteur qui est un peu au-dessus de la moyenne. Néanmoins, si on élargit à la région Normandie, il existe des secteurs bien plus forts en termes d'enjeux de conservation. Ici, c'est une zone bien conservée avec la forêt d'Eawy notamment ainsi que les bocages. »

Remarque : « Vous rajoutez de la mortalité avec ce projet ! »

Réponse d'Ecosphère : « On ne peut pas éviter totalement les risques, sinon il faudrait aussi arrêter de prendre la voiture... Toute activité humaine a par principe un impact sur son environnement. Néanmoins le bridage permet de jauger la mortalité, et l'impact reste non significatif sur les espèces. De plus, certains oiseaux (mouettes) s'adaptent très bien et évitent les éoliennes. Cependant les chauves-souris s'adaptent moins bien, car elles n'ont pas de sens visuel, c'est pour cela que nous mettons des solutions fortes en place. »

3.2 Présentation de l'étude paysagère

Thibault OLIVER a ensuite présenté les résultats de l'étude paysagère. Différentes cartes ont été présentées, elles regroupaient les informations suivantes :

- Les aires d'études utilisées dans le cadre du diagnostic paysager et patrimonial ;
- Le niveau de sensibilités paysagères potentielle des axes de communication de l'aire d'étude immédiate ;
- Le niveau de sensibilités paysagères potentielle des villes et villages alentours de l'aire d'étude immédiate ;

- La synthèse des sensibilités paysagères de l'aire d'étude immédiate.

(Cf. support joint en annexe, pages 12 à 15).

S'en est suivi un temps d'échange où les participants ont pu exprimer leurs questions et remarques.

Question : « Manoir-du-Val est-il pris en considération dans l'étude ? »

Réponse de RWE : « Oui, tout à fait. »

Question : « Ce n'est pas que la zone 2 qui est concernée ? »

Réponse de RWE : « Les résultats qui vous sont dévoilés proviennent d'études réalisées sur les 3 zones potentielles initiales, c'est seulement grâce à ces résultats que nous avons affiné un zonage préférentiel sur la zone 2. Bien évidemment celle-ci reste la zone principale, conformément aux précédentes informations transmises et aux sujets travaillés ensemble. Néanmoins, les autres zones ne sont pas à exclure totalement. »

Question : « La route traverse la zone 2, cela n'impose-t-il pas un éloignement de 200m des éoliennes ? »

Réponse de RWE : « La carte présentée actuellement ne tient pas compte de l'ensemble des contraintes, telles qu'elles ont pu vous être présentées lors d'une précédente rencontre (*carte et calque des contraintes, voir compte-rendu du Comité des élus N°2*). Sachez toutefois qu'il existe 2 distances à respecter pour les routes :

- S'il y a plus de 2000 véhicules par jour, on considère que c'est une route assez fréquentée → il faut respecter une distance correspondant à une hauteur d'éolienne ;
- Si la route est peu fréquentée → il faut respecter une distance correspondant à une hauteur de mât (environ 100m) »

Question : « Les routes communales sont prises aussi en compte ? »

Réponse de RWE : « Oui, elles sont aussi comptabilisées. Le surplomb n'est pas envisagé dans le cadre des routes communales. Une distance équivalente à une longueur de pale est alors privilégiée. »

Question : « Il n'y a que la visibilité qui est prise en compte dans l'étude ? »

Réponse de RWE : « Non, par souci de synthèse nous n'avons montré qu'une brève partie de l'étude ce soir. D'autres paramètres sont également pris en compte comme les unités paysagères. Nous allons vous transmettre une carte de synthèse de ces éléments. »

Question : « Prenez-vous en compte les risques d'inondations ? »

Réponse de RWE : « Oui, nous travaillons en étroite collaboration avec le syndicat des bassins versants. Le parc éolien crée des surfaces imperméabilisées, nous mettons donc en place différentes solutions (des noues par exemple) pour compenser cette imperméabilisation des sols. »

Remarque : « Il faudra consacrer une partie des études à ce phénomène. »

Question : « Quel bureau d'étude s'occupe de ce sujet ? »

Réponse de RWE : « Il s'agit d'ATER Environnement, qui est également en charge du dossier d'études d'impact. »

Question : « Vous n'attendez pas que les études soient terminées pour proposer une implantation ? »

Réponse de RWE : « L'état initial représente 90% des études. Nous avons ensuite besoin de la trame d'implantation pour finaliser l'étude d'impact. »

Question : « Quand se terminent les études ? »

Réponse de RWE : « Pour l'instant les études sont bien avancées car nous avons les états initiaux. Nous serons en mesure de proposer une trame d'implantation en septembre. Pour les impacts sur la commune de Saint-Vaast-d'Equiqueville ainsi que sur les communes voisines, nous réfléchissons à des mesures ERC (Eviter, Réduire, Compenser) à mettre en place. »

Remarque : « Il faudrait une visualisation en 3D pour se rendre compte, car les cartes ne sont pas très claires. »

Réponse de RWE : « Oui c'est possible, nous pourrions produire des photomontages et il est également possible de faire un bloc diagramme. »

Question : « Avez-vous contacté l'association de parapente qui est sur la zone ? »

Réponse de RWE : « Non, cela est inclus dans nos démarches auprès de l'Aviation Civile, toutefois nous pouvons le faire également auprès de l'association. »

En parallèle des échanges du jour, plusieurs sujets ont été abordés concernant le projet et la démarche de concertation.

Remarque : « Je tiens à rappeler la position défavorable des Grandes-Ventes concernant le projet. La loi 3D renforce le pouvoir des élus locaux sur le projet. La commune des Grandes-Ventes va donc saisir prochainement le préfet de Seine-Maritime. La commune de Saint-Vaast-d'Équiqueville bénéficiera des retombées économiques et des mesures d'accompagnement, alors que les autres communes

n'auront que les nuisances. Je ne comprends pas pourquoi le projet continue alors que les communes alentours sont défavorables. »

Réponse de RWE : « La commune de Saint-Vaast-d'Équieville nous a autorisé à mener des études. Pour l'instant, nous menons encore ces études et nous faisons état des avancées lors de réunions régulières. On ne s'est pas encore prononcé sur la faisabilité du projet. »

Remarque : « Les études sont peut-être infaillibles mais il existe d'autres zones possibles pour implanter un projet éolien. »

Réponse de RWE : « Les études sont faites des bureaux d'études indépendants. Ils respectent scrupuleusement le cadre réglementaire et font en sorte que le projet ait un impact le moins significatif possible. Concernant la zone choisie pour ce projet éolien, nous vous invitons à vous référer aux éléments présentés lors de l'atelier de décembre 2021, qui a offert un temps de pédagogie sur cartes pour répondre à la question : 'pourquoi un projet ici'. »

Remarque : « On commence à saturer des réunions. On voudrait se positionner. »

Réponse d'un participant : « Attendons d'avoir les résultats des études et une implantation pour pouvoir se positionner sur un réel projet éolien. Pour le moment, nous commençons seulement à recevoir les résultats des premières études. Une fois l'implantation définie et des photomontages réalisés, il sera possible de vous positionner sur un projet viable. »

3.3 Les sujets non abordés

Le déroulé de la réunion a été modifié car la présentation des études a duré plus longtemps que prévu. Le sujet des mesures d'accompagnement n'a donc pas pu être abordé. Ce sujet pourra être traité lors d'une future réunion.

3.4 Préparation des prochaines étapes

3.4.1 Les prochains sujets à aborder

Il a été convenu avec les participants qu'un prochain comité élus sera organisé en septembre. Lors de ce comité une partie sera dédiée à la présentation de la trame d'implantation. Une carte avec l'implantation finale du parc vous sera alors présentée ainsi que des photomontages.

Les équipes de RWE et de Mazars remercient vivement tous les élus présents lors ce rendez-vous. Les échanges ont été riches et permettent de faire avancer le projet.

3.4.2 Organisation des prochains évènements

Pour le prochain évènement, un forum d'information est organisé à la date du **29 juin 2022 de 17h00 à 20h00 au Foyer rural de Saint-Vaast-d'Équieville**. Il s'agit d'un événement ouvert à tous publics, composé d'une exposition commentée en visite libre.

4 Contacts

Retrouvez toutes les informations du projet sur le site internet du projet :

<https://saintvaastequieville.projet-eolien.com>

Pour toutes questions, vous pouvez contacter :

Thibaut OLIVER

Chef de projets éoliens chez RWE Renouvelables France

Mail : thibaut.oliver@rwe.com

Tél. : 06.89.69.04.94

Aurélien PARENT

Chef de projets éoliens chez RWE Renouvelables France

Mail : aurelien.parent@rwe.com

Tél. : 06.79.62.09.11

Marion GIELLY

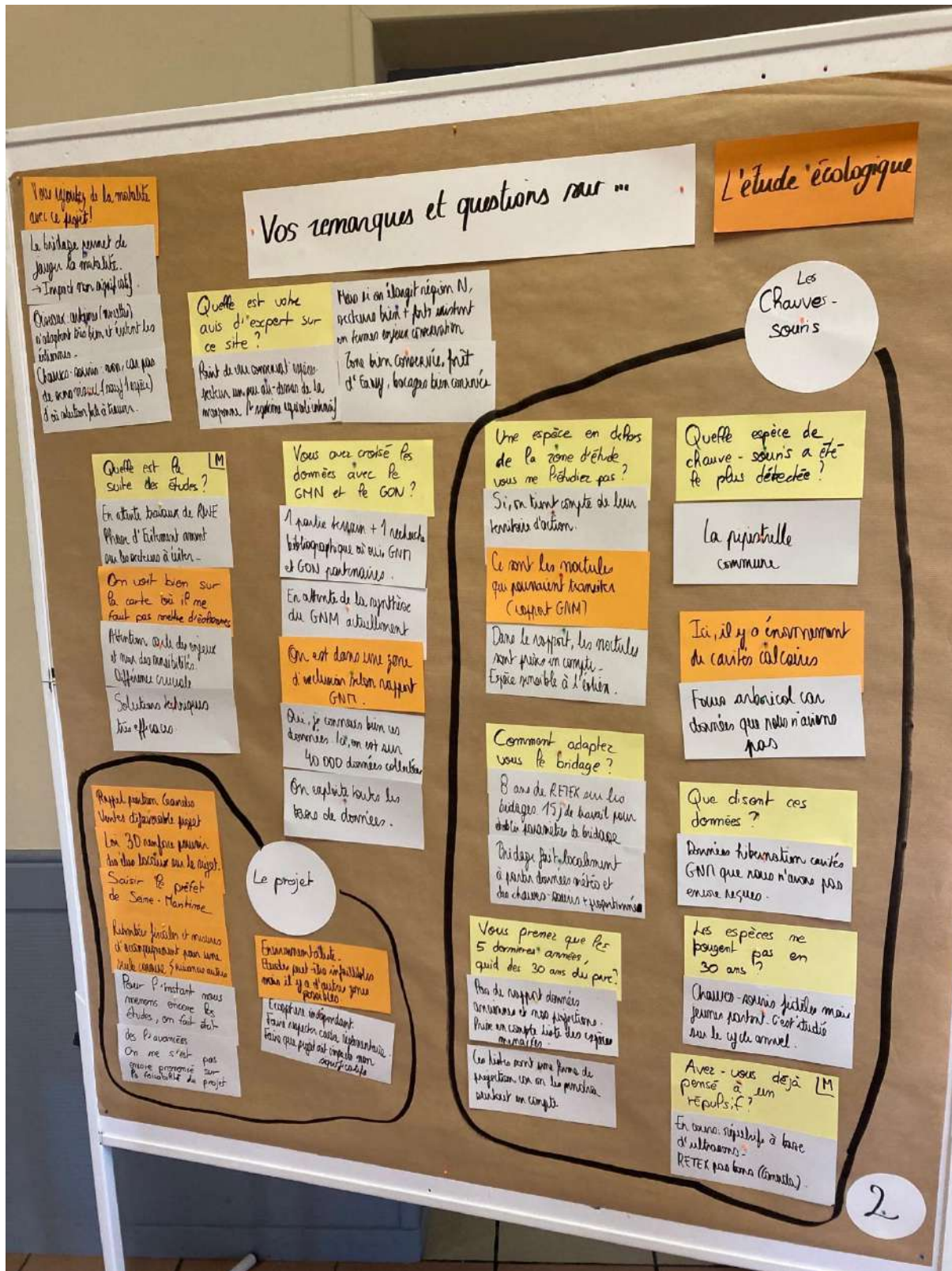
Consultante Concertation chez Mazars

Mail : marion.gielly@mazars.fr

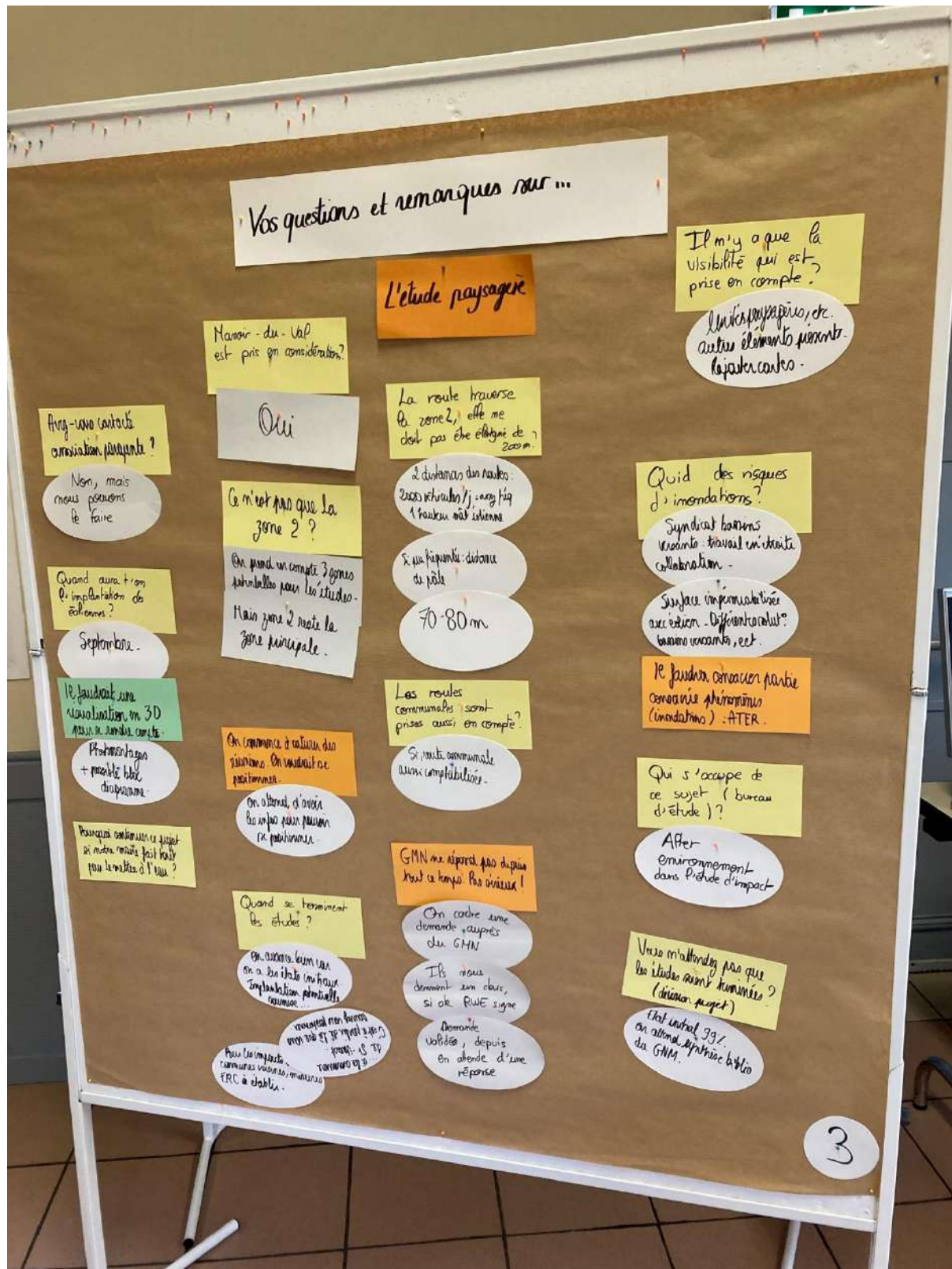
Tél. : 07.61.58.62.69

5 Annexes

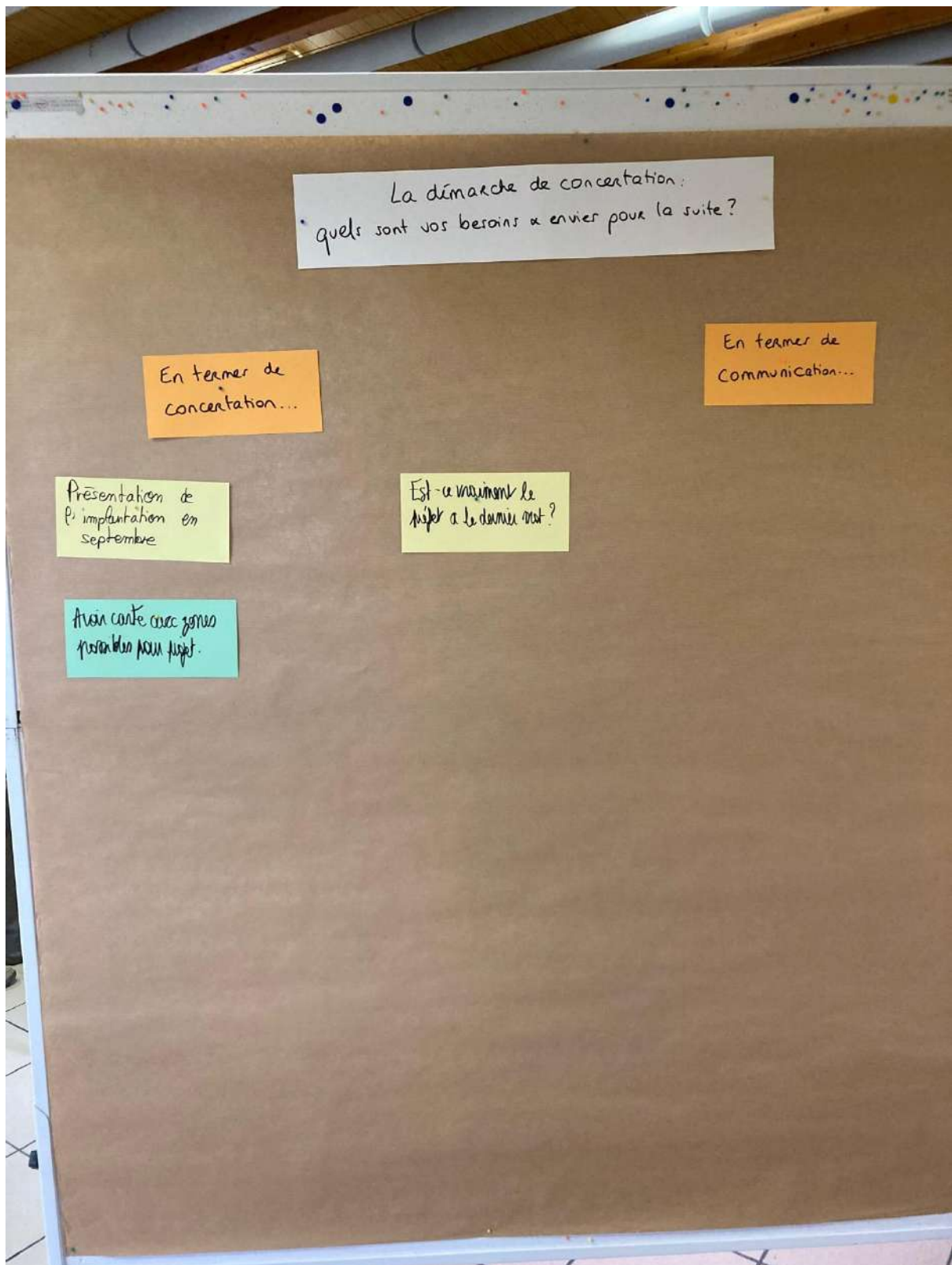
Annexe 1 : Questions et remarques sur l'étude environnementale



Annexe 2 : Questions et remarques sur l'étude paysagère



Annexe 3 : Préparation des prochaines étapes





Projet éolien de Saint-Vaast d'Equiqueville

Comité des Elus n°4

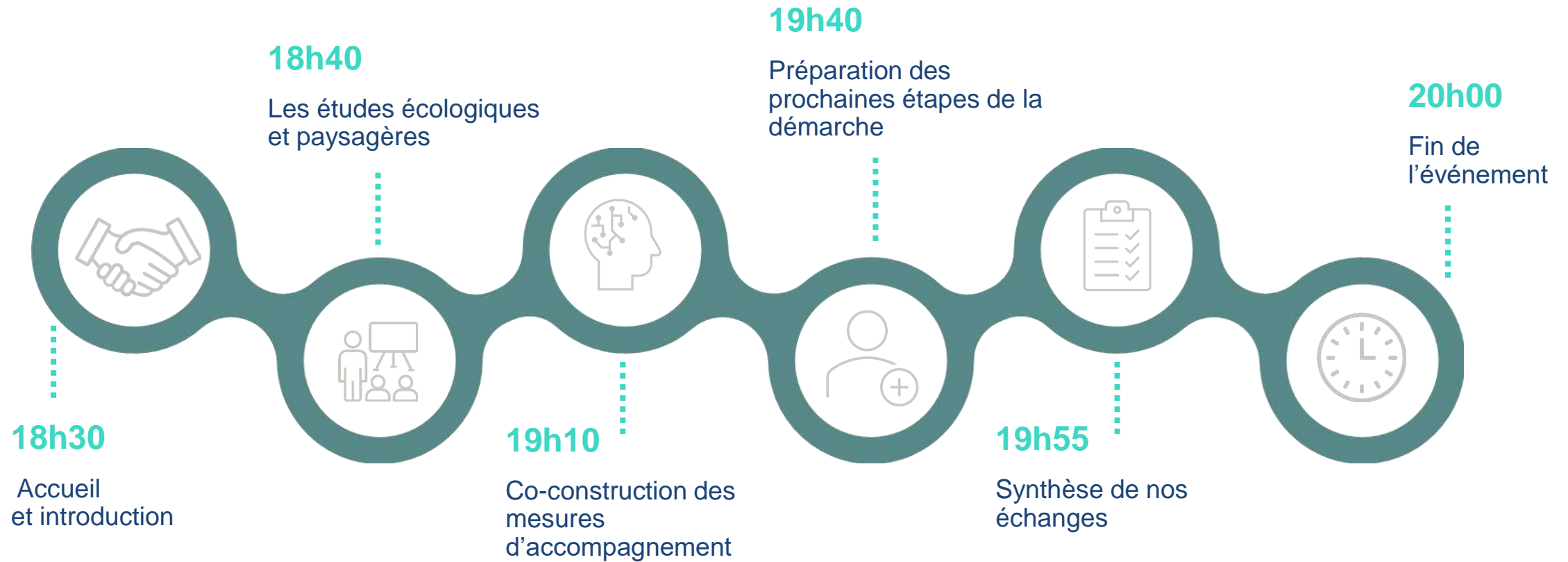
7 juin 2022

RWE

**Pourquoi sommes-nous
rassemblés aujourd'hui ?**



Le fil rouge de notre réunion



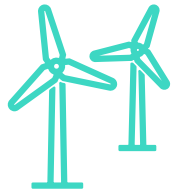


VOUS INFORMER

Les résultats de l'étude écologique et paysagère

Le projet de Saint-Vaast-d'Equiqueville

Rappel sur les grandes composantes



3 à 5 éoliennes

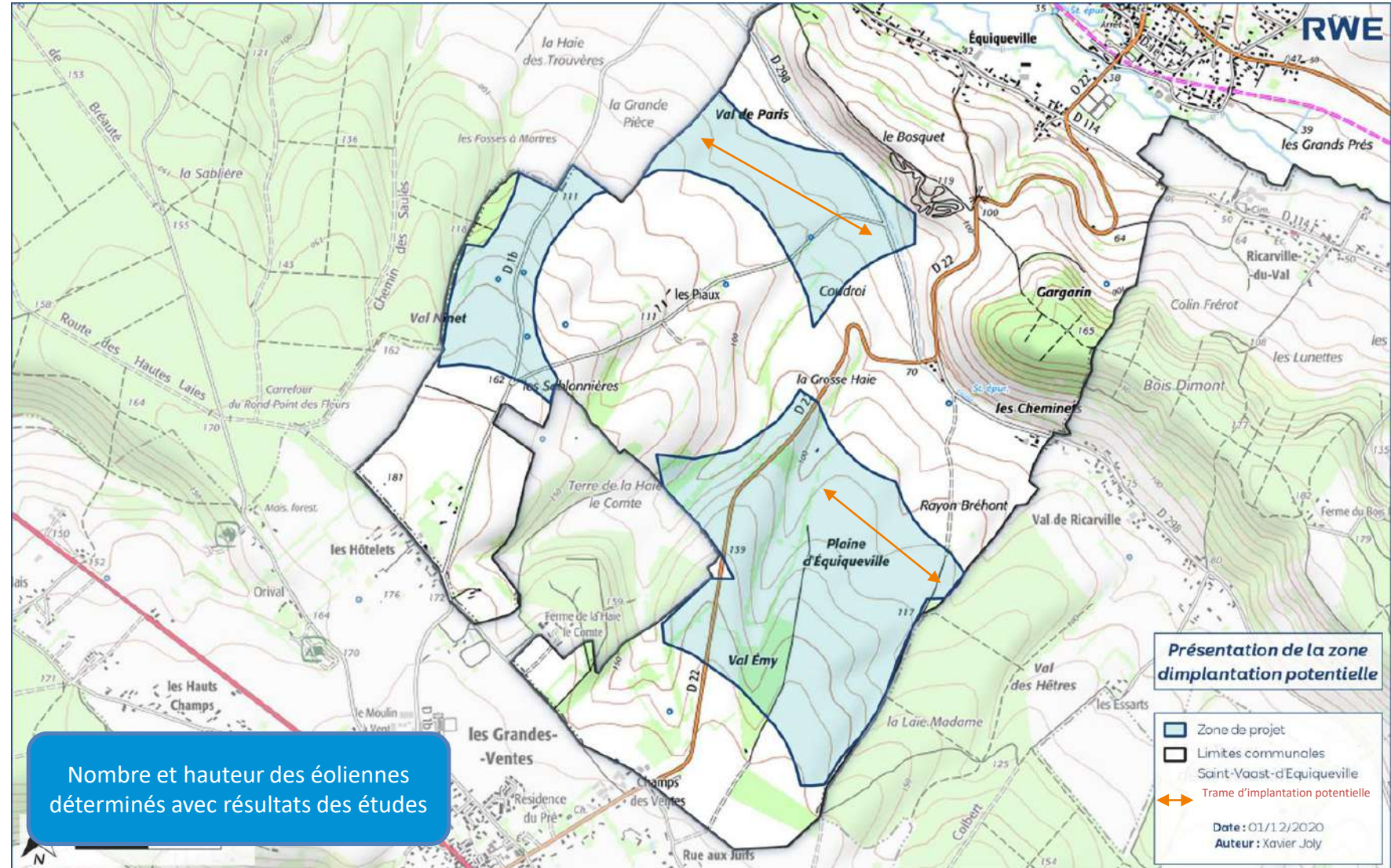


165m – 180 m de hauteur en bout de pale



Couverture de la consommation électrique de 25 520 personnes (pour 6 éoliennes)

Nombre et hauteur des éoliennes déterminés avec résultats des études



Le projet de Saint-Vaast-d'Equiqueville

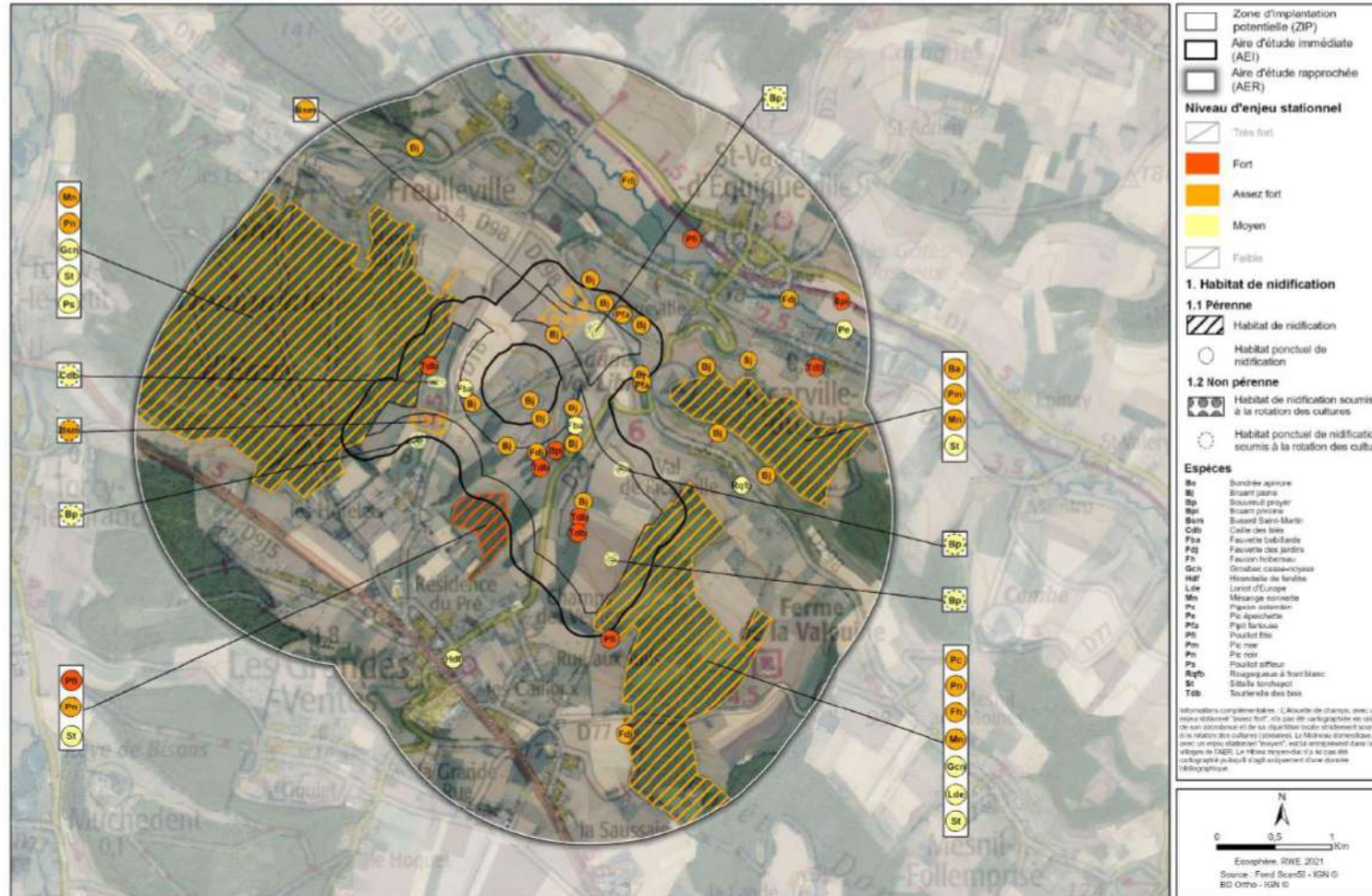
L'étude environnementale



Localisation des enjeux avifaunistiques en période de nidification

Projet de parc éolien sur la commune de Saint-Vaast-d'Equiqueville (78) - Volet naturel de l'étude d'impact

RWE



Le projet de Saint-Vaast-d'Equiqueville

L'étude environnementale



Le projet de Saint-Vaast-d'Equiqueville

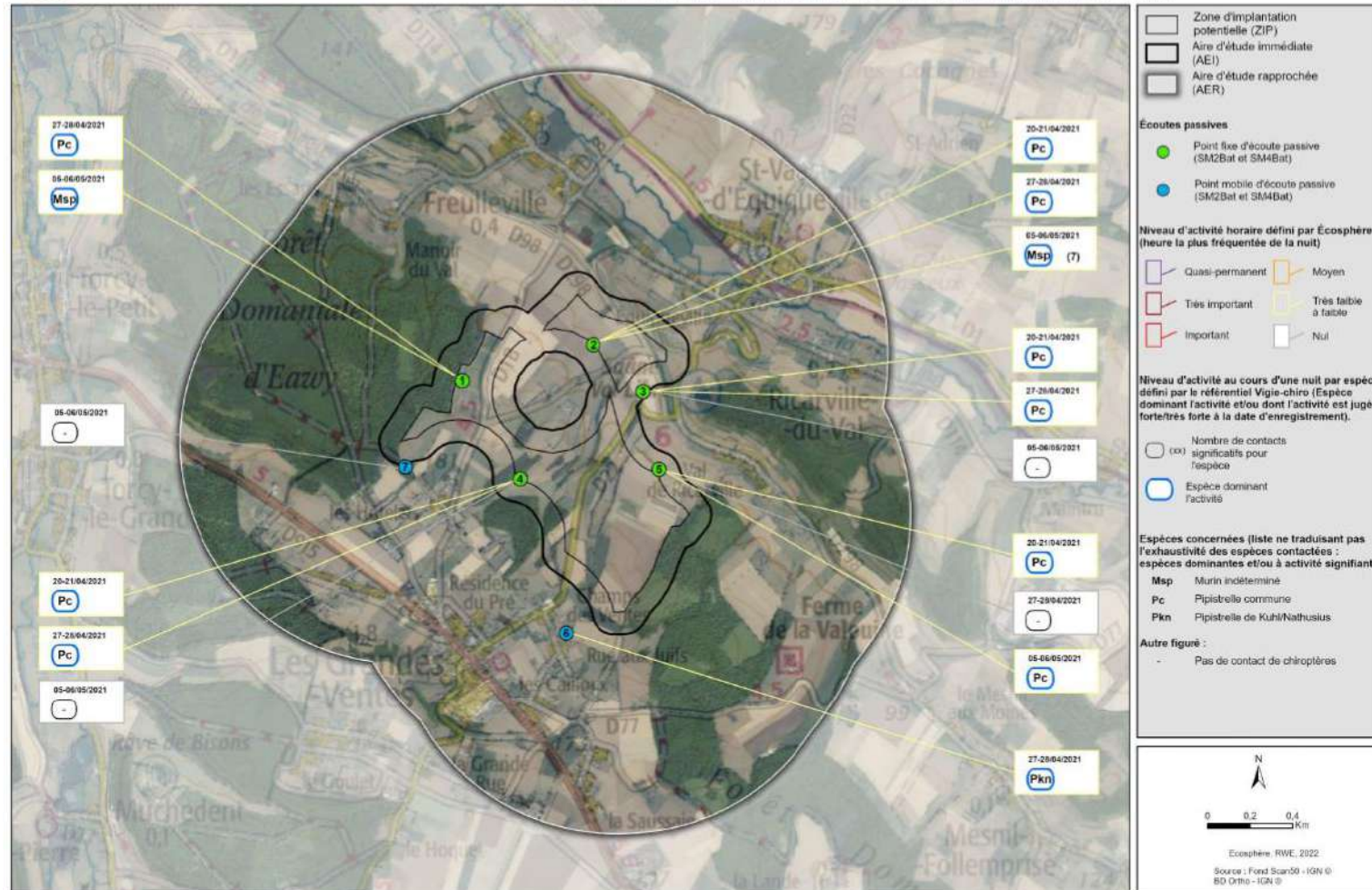
L'étude environnementale



Synthèse des activités chiroptérologiques ponctuelles - Période prénuptiale



Projet de parc éolien sur la commune de Saint-Vaast-d'Equiqueville (76) - Volet naturel de l'étude d'impact



Le projet de Saint-Vaast-d'Equiqueville

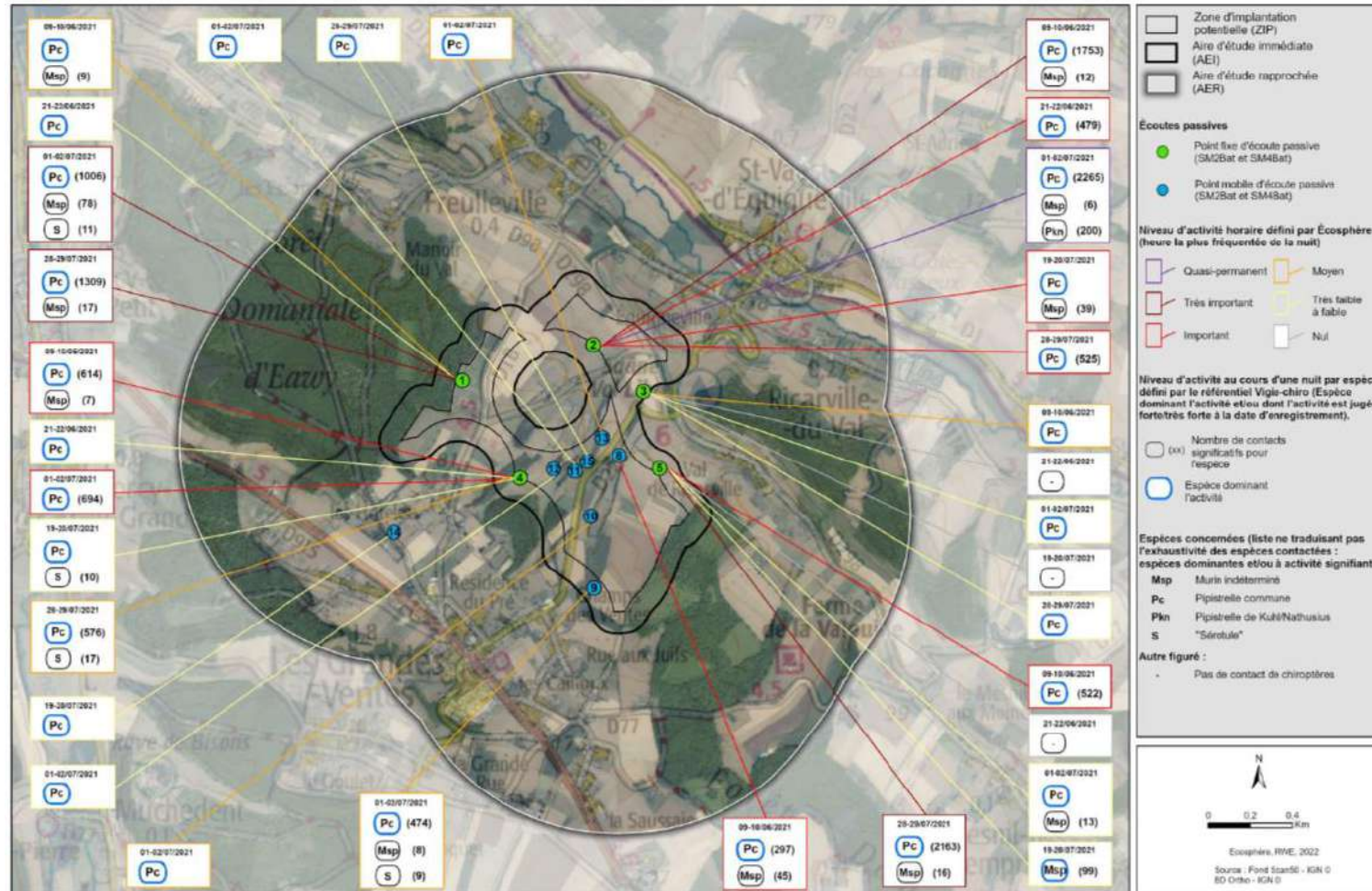
L'étude environnementale



Synthèse des activités chiroptérologiques ponctuelles - Période de parturition



Projet de parc éolien sur la commune de Saint-Vaast-d'Equiqueville (76) - Volet naturel de l'étude d'impact



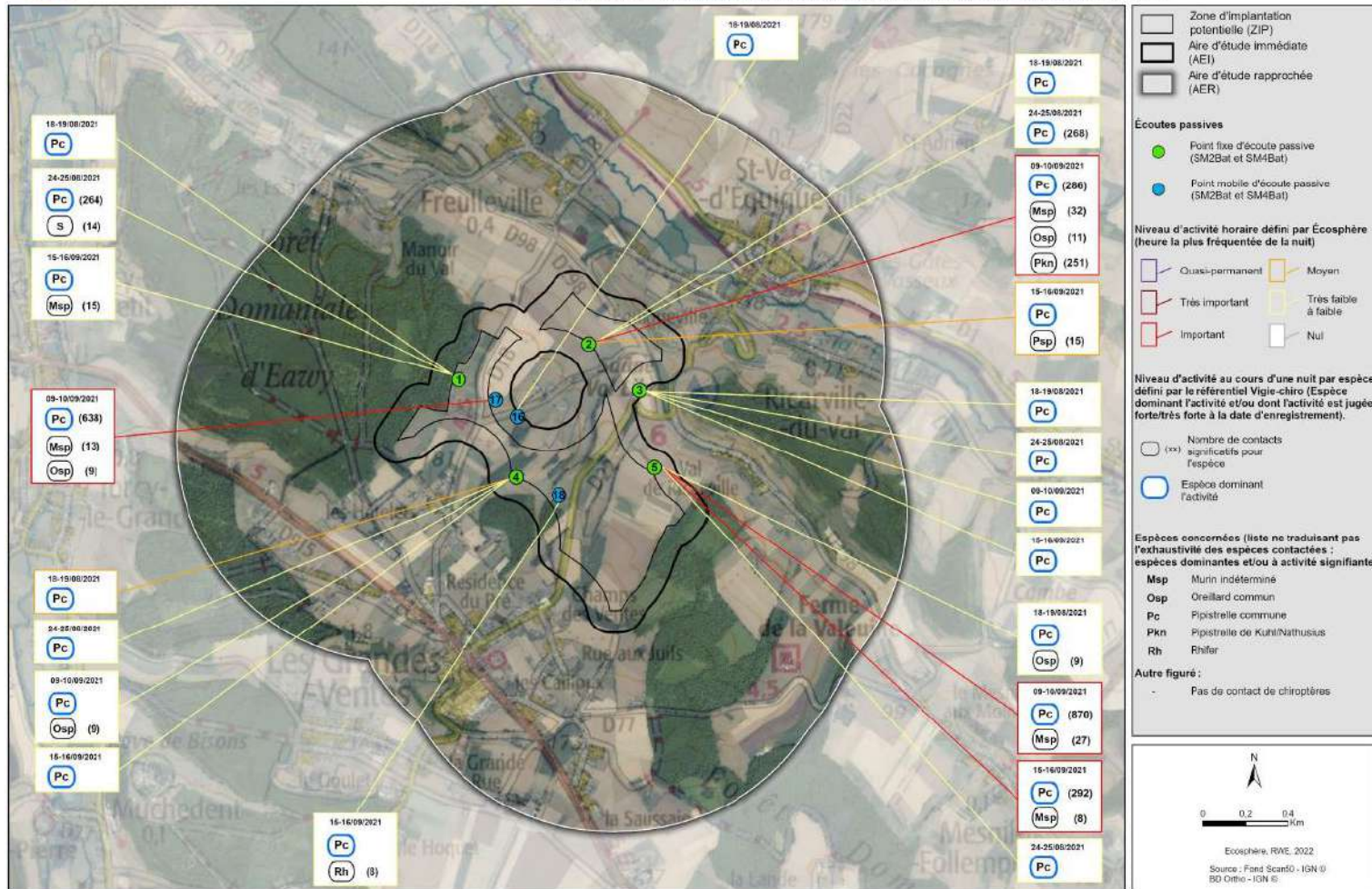
Le projet de Saint-Vaast-d'Equiqueville

L'étude environnementale



Synthèse des activités chiroptérologiques ponctuelles - Période post-nuptiale

Projet de parc éolien sur la commune de Saint-Vaast-d'Equiqueville (76) - Volet naturel de l'étude d'impact



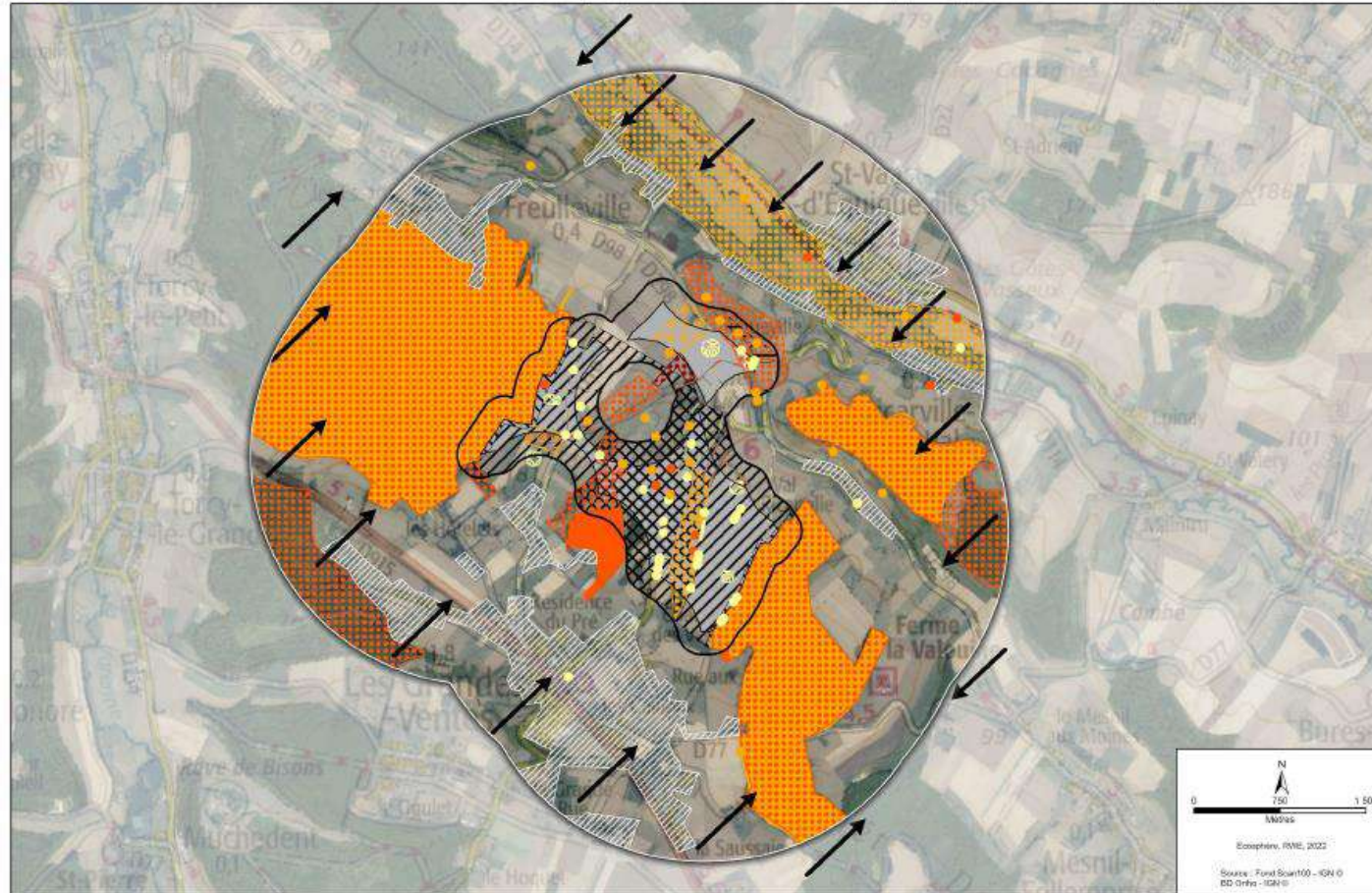
Le projet de Saint-Vaast-d'Equiqueville

L'étude environnementale



Synthèse des enjeux écologiques globaux

Projet de parc éolien sur la commune de Saint-Vaast-d'Equiqueville (76) - Volet naturel de l'étude d'impact



- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
- Aire d'étude immédiate (AEI)
- Aire d'étude rapprochée (AER)

Enjeu stationnel

Tous taxons confondus

Niveau d'enjeu

- Très fort
- Fort
- Assez fort
- Moyen
- Faible

Localités variant d'une année sur l'autre selon l'assolement

Plusieurs espèces de chiroptères à enjeu ont été détectées mais leurs gîtes n'ont pas été localisés précisément.

Enjeu fonctionnel

Chiroptères

Niveau d'enjeu

- Très fort
- Fort
- Assez fort
- Moyen
- Faible

Territoire régulier de chasse et/ou de vol pour diverses espèces

Présence probable de multiples gîtes d'espèces arboricoles (Barbastelle d'Europe, noctules)

Oiseaux

Migration

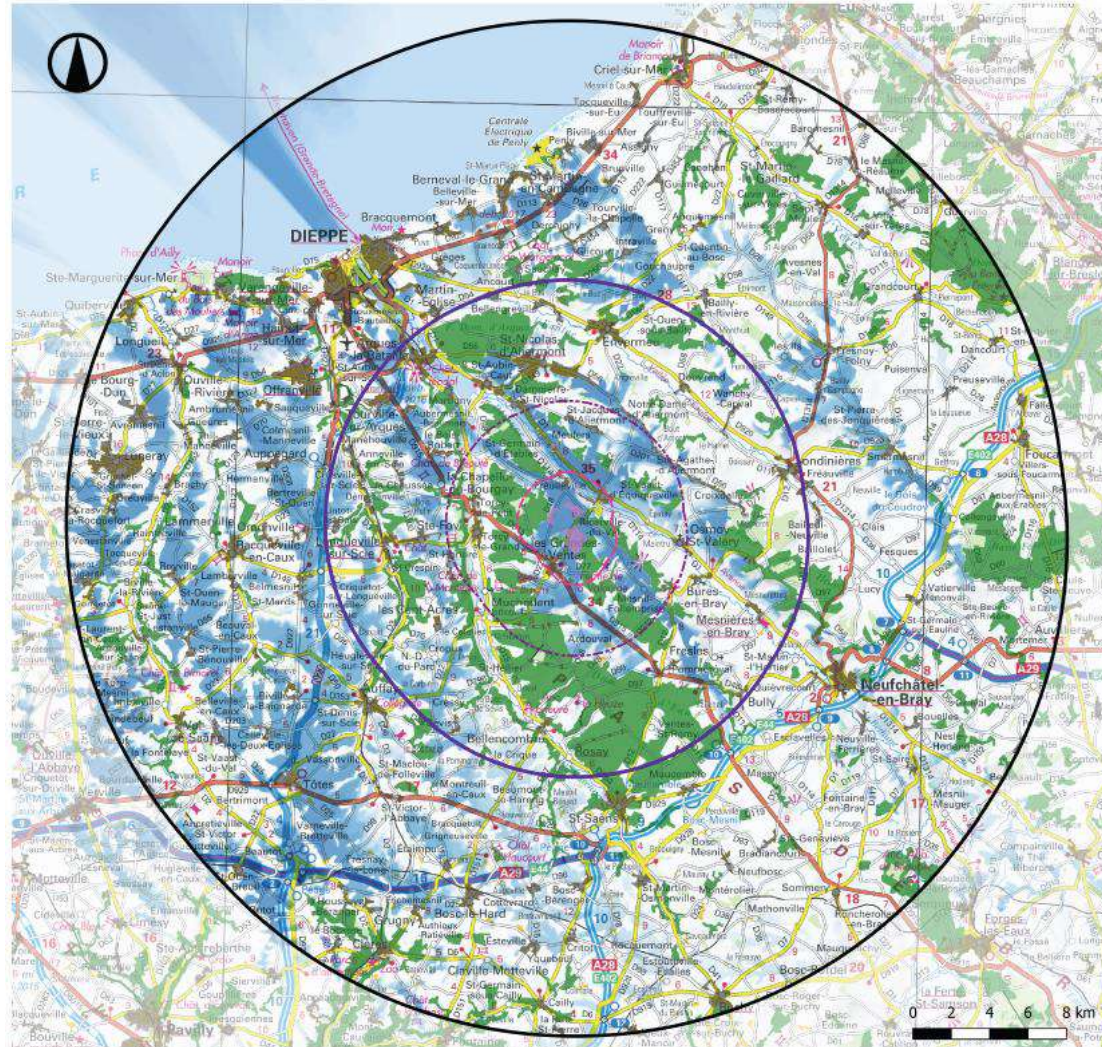
Flux diffus des espèces migratrices - Migration pré-nuptiale et post-nuptiale

Habitats préférentiels

- Secteur préférentiel pour le stationnement des passereaux
- Secteur préférentiel de chasse pour les rapaces diurnes
- Secteur préférentiel pour l'alimentation des passereaux

Le projet de Saint-Vaast-d'Equiqueville

L'étude paysagère



Zone de Visibilité Théorique



Février 2022

Sources : IGN 100®, CLC 2018
Copie et reproduction interdites

Légende

Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)

Aires d'étude

Immédiate

Rapprochée

Eloignée

Principaux masques visuels

Tissu urbain dense

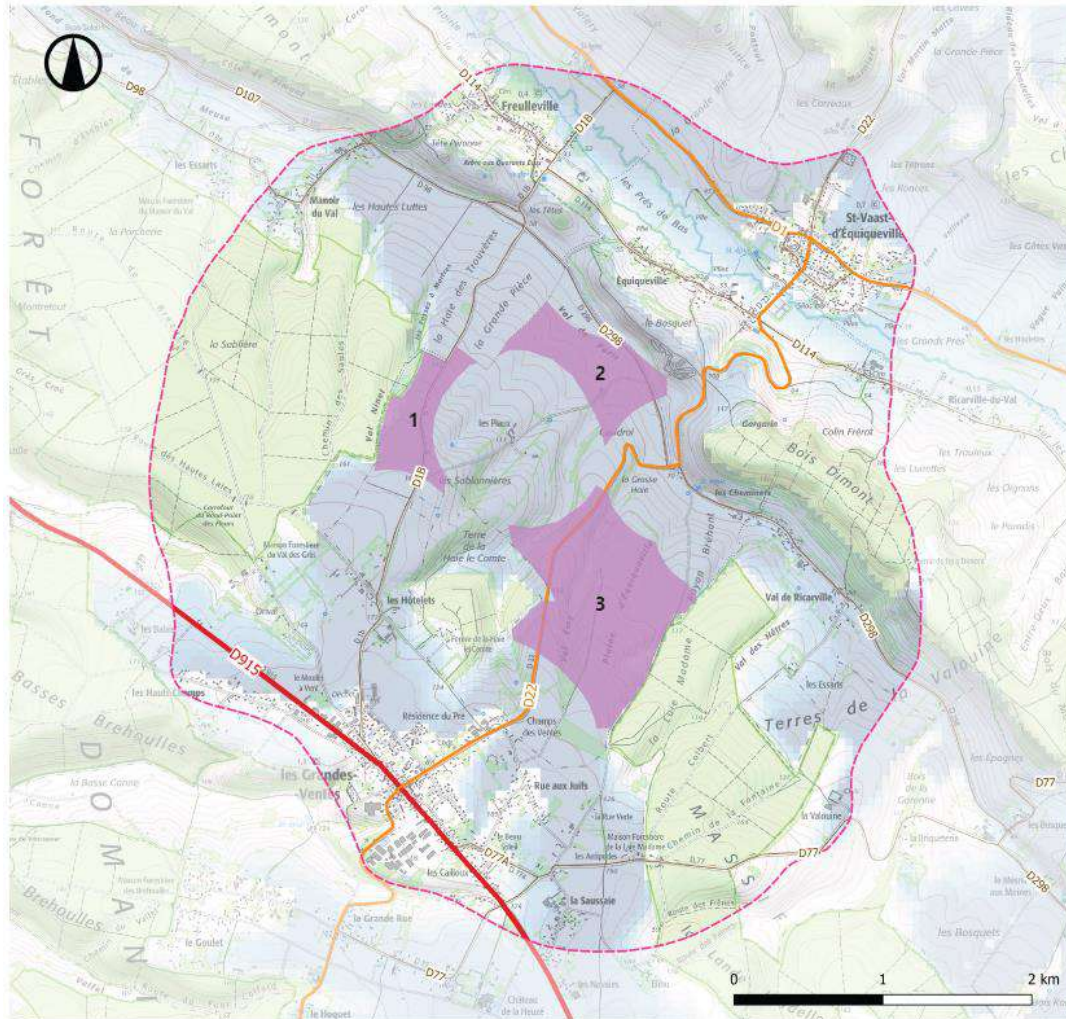
Principaux boisements

Visibilité théorique

Zone de visibilité théorique du projet

Le projet de Saint-Vaast-d'Equiqueville

L'étude paysagère



Axes de communication



Mars 2022

Sources : IGN 25®, DREAL de Normandie
Copie et reproduction interdites

Légende

Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)

Aire d'étude
Immédiate

Axes de communication

Route locale
Route régionale
Route principale

Zone de visibilité théorique

Zone de visibilité théorique

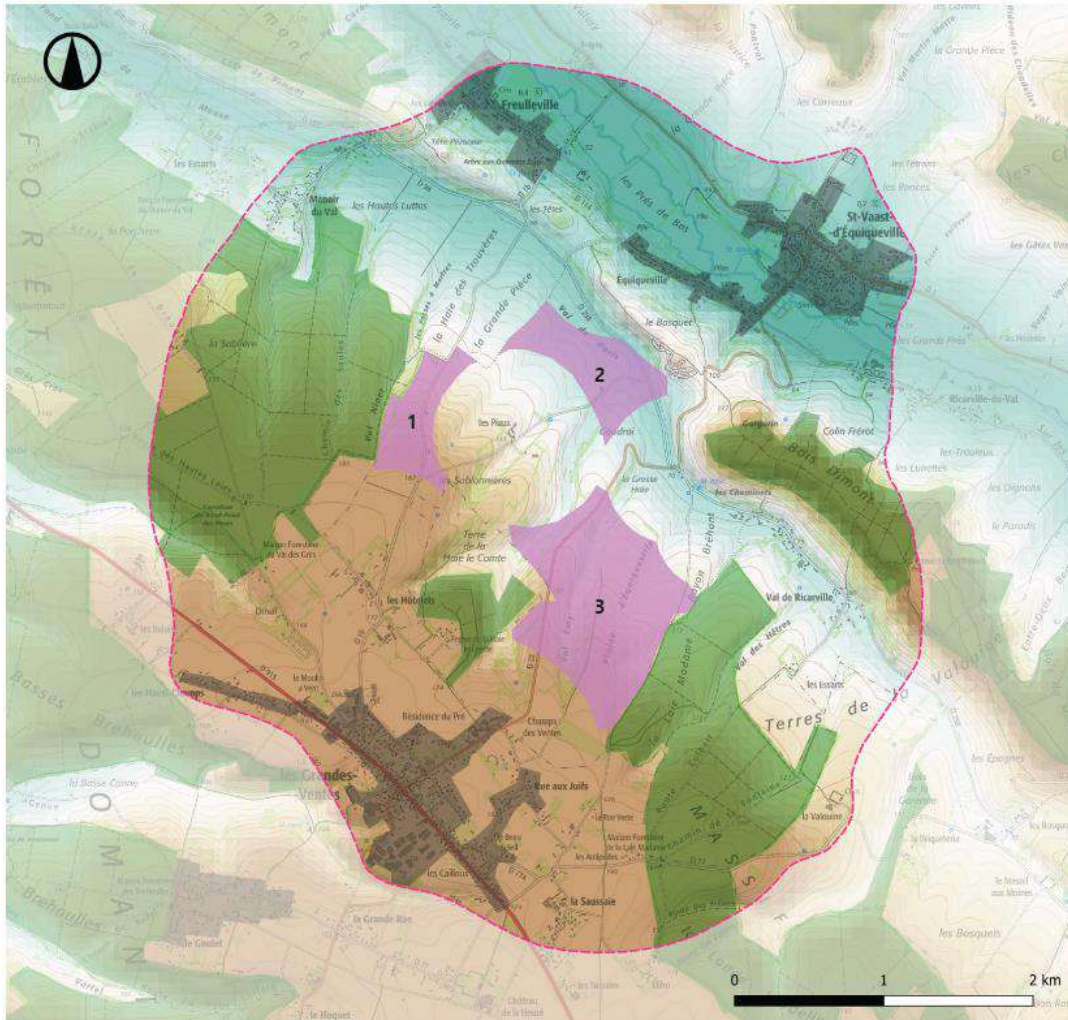
AXES	ENJEU	SENSIBILITÉ
D1	MODÉRÉ	TRÈS FORTE
D22	FAIBLE	TRÈS FORTE
D915	FORT	TRÈS FORTE À FORTE
D1B	TRÈS FAIBLE	TRÈS FORTE
D298	TRÈS FAIBLE	TRÈS FORTE À FORTE
D114	TRÈS FAIBLE	FAIBLE
D77A	TRÈS FAIBLE	TRÈS FORTE
ROUTES LOCALES	TRÈS FAIBLE	TRÈS FORTE

Fig. 112 : Tableau de synthèse des axes de communication de l'aire d'étude immédiate

→ La sensibilité globale pour les axes de communication de l'aire d'étude immédiate est *globalement forte*.

Le projet de Saint-Vaast-d'Equiqueville

L'étude paysagère



Lieux de vie



Mars 2022

Sources : IGN 25®, CLC 2018, BDAlti75
Copie et reproduction interdites

BOURGS	POPULATION (INSEE 2018)	DISTANCE À LA ZIP	SENSIBILITÉ
SAINT-VAAST-D'EQUIQUEVILLE	760 hab	1,2 km	FORTE
LES GRANDES-VENTES	1 801 hab	1,2 km	FORTE
FREULLEVILLE	362 hab	1,4 km	FAIBLE
HAMEAUX	—	—	TRÈS FORTE

Fig. 122 : Tableau de synthèse des bourgs de l'aire d'étude immédiate

Légende

Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)

Aire d'étude
Immédiate

Relief (en mètres NGF)

40
70
100
130
160

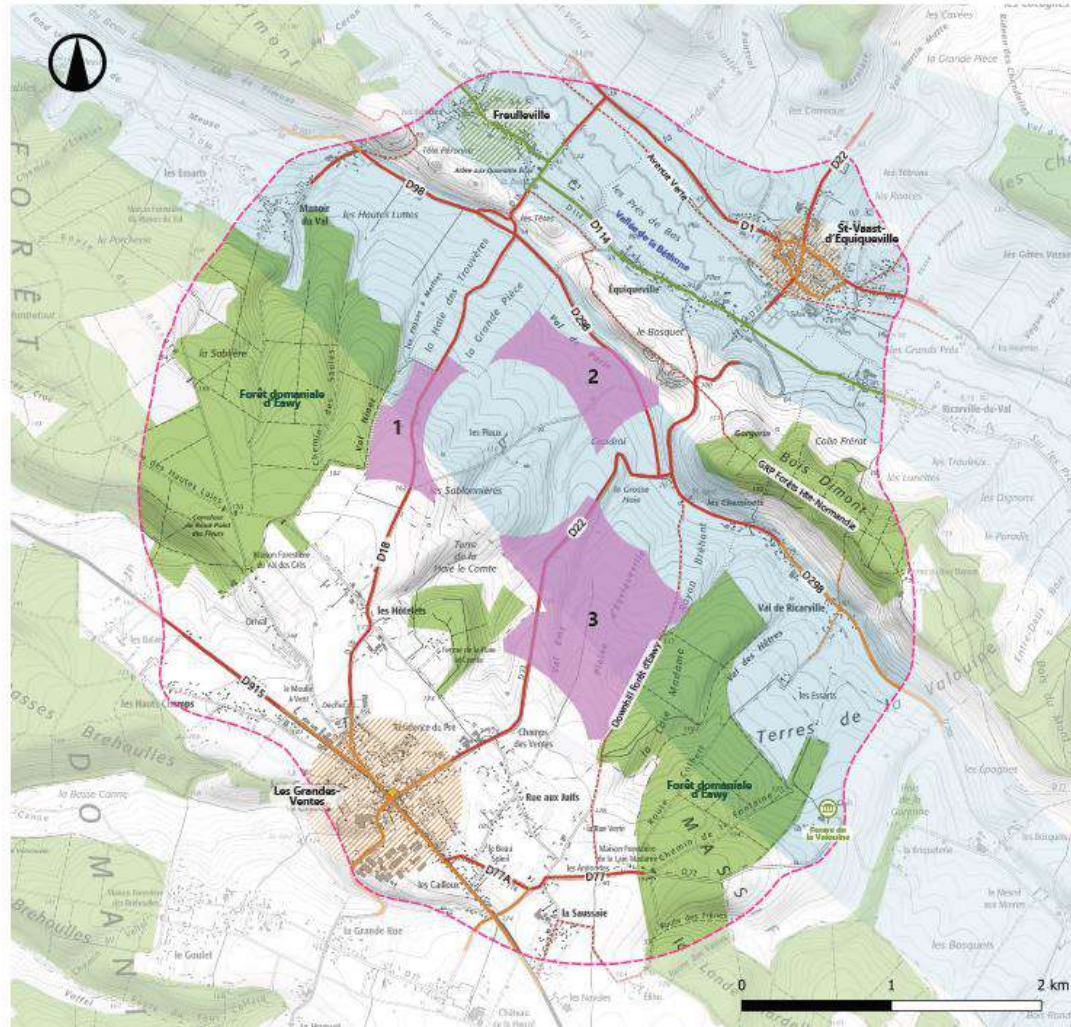
Principaux masques visuels

Zones urbanisées
Zones boisées et forêts

→ Pour les communes du territoire étudié, la sensibilité est *globalement modérée*.

Le projet de Saint-Vaast-d'Equiqueville

L'étude paysagère



Synthèse des sensibilités de l'AEI



Avril 2022

Sources : IGN 25®, DREAL de Normandie, Atlas des patrimoines, CLC 2018
Copie et reproduction interdites

Légende

Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)

Aire d'étude

Immédiate

Sensibilités des axes de communication

Très forte

Forte

Faible

Sensibilités des lieux de vie

Forte

Faible

Sensibilités des itinéraires touristiques

Très forte

Sensibilités des monuments historiques

Faible

Sensibilités du patrimoine vernaculaire

Forte

Modérée

Principaux masques visuels

Vallées

Boisements



Avez-vous
des questions ou remarques ?



CO-CONSTRUIRE

Découvrons les mesures d'accompagnement
et ouvrons la discussion pour les définir

Ne pas confondre...

Les mesures ERC et les mesures d'accompagnement

	Les mesures compensatoires	Les mesures d'accompagnement
Qu'est-ce que c'est ?	<p>Elles visent à limiter au maximum l'impact d'un projet sur un territoire.</p> <p>Elles font partie du dispositif réglementaire ERC : Eviter (les impacts sur l'environnement en amont), Réduire (les impacts durant le projet) et Compenser (les impacts résiduels après évitement et réduction).</p>	<p>Elles complètent le dispositif ERC et visent à accompagner l'insertion du projet dans son territoire.</p> <p>Elles apportent un soutien financier à des actions identifiées dans le cadre de plans de biodiversité, de sensibilisation du public à la protection de l'environnement, de transition énergétique ou d'amélioration du cadre de vie des habitants.</p>
Qui les définit ?	Elles sont prescrites par les bureaux d'études experts en charge des différentes études (écologique et paysagère).	Elles sont co-construites avec les habitants et les représentants du territoire.
Exemple	<i>Création de zones favorables au développement et à l'accueil de la biodiversité.</i>	<i>Restauration énergétique des bâtiments communaux, enfouissement des réseaux, installation de panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments publics, aménagements d'entrées de bourg, actions de pédagogie en faveur du développement durable, etc.</i>



Avez-vous
des questions ou remarques ?



Co-construisons les mesures d'accompagnement !



PREPARER

Les prochaines étapes de la démarche

La démarche de concertation et de communication

Le prochain rendez-vous



PERMANENCE D'INFORMATION

MERCREDI 29 JUIN 2022

DE 17H A 20H

FOYER RURAL DE SAINT-VAAST-D'ÉQUIQUEVILLE



Et ensuite?

Vos envies pour la rentrée

RWE

Synthèse de nos échanges



RWE

Merci de votre participation !

A decorative graphic in the bottom right corner of the slide. It consists of numerous thin, white, curved lines that form a grid-like pattern. The lines are arranged in a way that they curve upwards and to the right, creating a sense of movement and depth. The background is a solid blue color that transitions from a darker shade on the left to a lighter shade on the right.